

Temps d'échanges

Elaboration d'un plan de communication
- Site Natura 2000 de la vallée du Canut-



Règles communes de prise de parole

Merci de couper vos micro et camera quand vous ne prenez pas la parole

Vous pouvez indiquer votre souhait d'intervenir en levant la main

Un tchat est également disponible

En cas de problème, veuillez vous déconnecter et vous reconnecter au même lien

En cas de problème de déconnexion de la présentatrice, veuillez attendre un instant



Merci pour votre compréhension

En cas de problème avec Skype, nous nous connecterons à l'adresse suivante :
<https://meet.jit.si/Natara2000ValleeCanut>

Intérêt de la création d'un plan de communication

- ❖ permet d'organiser les publications
- ❖ permet d'établir, étape par étape, les stratégies à mettre en place pour vous permettre de livrer une communication efficace auprès du public cible
- ❖ Une campagne sur les réseaux sociaux, un spot radio, une publicité, un communiqué de presse, un événement... : tous les moyens pour communiquer sont envisageables. Il est toutefois important de sélectionner ces outils en fonction du public recherché.
- ❖ Nécessité de trouver le canal le plus adapté pour atteindre le plus grand nombre de personnes

La lettre Natura 2000

N° 5 - Novembre 2020

Comment sont délégués les sites Natura 2000 ?

Pour déléguer les sites Natura 2000, des inventaires scientifiques sont menés. Seuls les habitats et espèces des différentes zones de protection peuvent être déléguées d'un site. On peut se reporter à partir d'inventaires français (INERIS, Agence française pour la biodiversité, Rambouillet et Ifremer, etc.) que les sites Natura 2000 sont délégués.

Qui gère les sites Natura 2000 ?

Dès 2005, l'Etat a transféré la gestion des sites Natura 2000 aux collectivités. C'est parmi le comité de pilotage du site qu'une collectivité est désignée pour assurer sa gestion.

Sur la vallée du Canut, le Département d'Ille-et-Vilaine, en tant que collectivité du site au titre des espaces naturels départementaux, a été élue structure aménagement et gestion. La présence du comité de pilotage et la délégation de la structure aménageuse sont soumises au vote tous les trois ans.

Tous les moyens sont disponibles !

Toutes les actions liées à Natura 2000 peuvent être financées par l'Etat et l'Union européenne. Le financement est de 80 % quand il concerne un établissement public.

Marc HEBBE Président du comité de pilotage du site Natura 2000 et conseiller départemental en charge de l'eau et des espaces naturels

Ille et Vilaine, la vie à taille humaine

Comment s'y prendre?

Différentes étapes pour développer le plan de communication

Etape 1 : Décrire le contexte du projet

- o Déterminer toutes les parties prenantes
- o Identifier les moyens disponibles (et les freins)
- o Les contraintes (temps, budget...)

→ Natura 2000, on en entend parler mais concrètement, qui fait quoi, pourquoi, quelles contraintes?

Etape 2 : Identifier les différents groupes-cibles

- o Segmentation en groupes et sous-groupes
- o Identification des freins- des attentes des groupes-cibles/du communicateurs envers ces groupes-cibles

→ élus, grand public (habitants, propriétaires privés, pratiquant d'activités de loisir...)



**NATURA 2000
VALLEE DU CANUT**

Document d'objectifs
de la zone spéciale de conservation
FR 5302014
et de la zone de protection spéciale
FR 5312012
« Vallée du Canut »

**TOME 1
ETAT DES LIEUX**



Comment s'y prendre?

Etape 3 : Définir les objectifs de communication

- o Quels objectifs pour la communication ?
- o Comment faire le lien entre les objectifs du projet et les objectifs de communication ?

→ Appropriation des enjeux du site, faire connaitre Natura 2000 de manière générale, inciter les propriétaires à préserver leurs milieux

Etape 4 : Définir quels messages pour quels groupes-cibles ?

- o Bon message pour la bonne cible
- o Choix des médias

Etape 5 : Planifier et organiser la communication

- o Synthèse des infos
- o Tableaux de bord, ligne du temps

Etape 6 : Faire le suivi et adapter

Etape 7 : Evaluer et débriefer



Groupe cible → élus

Quels besoins, quelles attentes?

LA BIODIVERSITÉ SUR LE TERRAIN

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

17 novembre 2020  Vallée du Léguer (22)

BOCAGE, BOIS-ÉNERGIE ET BIODIVERSITÉ

En partenariat avec 



15 décembre 2020  Cap d'Erquy (22)

ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET PRESERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

En partenariat avec 



Janvier 2021  GAEC de Trévarn (29)

AGRICULTURE, RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE ET BIODIVERSITÉ

En partenariat avec 



Février 2021  Carrière de Grand Champ (56)

INDUSTRIE DES CARRIERES, EXPLOITATION ET BIODIVERSITÉ

En partenariat avec  



Mars 2021  Saint-Lunaire (35)

URBANISME, DEMARCHE PARTICIPATIVES ET BIODIVERSITÉ

En partenariat avec 



Avril 2021  Combrt (29)

ZONE HUMIDE EN MILIEU URBAIN, DE SA PRESERVATION A SA VALORISATION

En partenariat avec 



Mai 2021  Saint-Aubin-du-Cormier (35)

GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS PRIVES ET PUBLICS

En partenariat avec 



Groupe cible → Grand public

